

DÉPARTEMENT DE L'OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FORMERIE**

**Séance du 20 décembre 2023**

Nombres de membres afférents au Conseil Municipal : 23

**En exercice : 21****Qui ont délibéré : 18****Date de convocation : 12/12/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt du mois de décembre à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de FORMERIE, présidé par Monsieur William BOUS.

**PRÉSENTS :**

William BOUS	Jean-Paul SOULEZ	Martine CAYRE
Joël HUCLEUX	Laure DESENDER	Hervé LEVEAU
Josiane DELOFFE	Jean-Claude ROLAND	Alain GILLES
Gérard FOUCARD	Marylène DELATRE	Maryse FLANDRE
Sylvie LEFEBVRE	Christelle PLE	Nathalie FERRAND
Hélène TELLIER	Jérôme LECOEUR	

**ABSENTS NON EXCUSÉS :** 0.**ABSENTS EXCUSÉS :**

Laurent PLACE  
Jérôme HUCLEUX  
Jennifer VERTHY

Sandrine SOUCHET	donne pouvoir à	Jean-Paul SOULEZ
------------------	-----------------	------------------

**SECRÉTAIRES DE SÉANCE :** Martine CAYRE et Jean-Paul SOULEZ

## 5. TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revoir les tarifs qui seront applicables du 01/01/2024 et jusqu'au 31/12/2024, sauf crédits scolaires et autres crédits scolaires qui s'appliquent de septembre 2024 à août 2025.

Voir *annexe 1*.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS



Le Maire,

William BOUS